

Frustrant !

Par **pic**, le **18/02/2006** à **01:37**

Salut à tous, heureux de me retrouver à nouveau parmi vous. Image not found or type unknown

Rappelez vous, je vous avais parlé de mon double cursus en cours. Après avoir décroché une maîtrise de droit privé en 2004, je me suis attelé à une maîtrise de droit public en 2004-2005. J'ai suivi tous les cours, tous les td et je m'en sortais plutôt bien. Et patatras, un accident me frappe, me paralysant les mains l'hiver dernier et je ne peux assister aux examens. Image not found or type unknown

J'assiste à la session de septembre 2005 pour rattraper ces épreuves manquées de janvier, et...horreur et damnation...les 2 professeurs que je devais avoir à 2 oraux différents sont absents le jour où je suis convoqué. Je les ai attendu toute la demi journée, sans résultat. Je me suis adressé le jour même au service de la scolarité et ils n'ont pas pu m'aider. Image not found or type unknown
J'ai écrit aux professeurs en question, sans résultats.

Dépité, je renonçai à passer les écrits et décida de me focaliser sur mon cursus en droit privé et je recherche depuis ce jour des stages divers.

Depuis ce jour, j'ai le sentiment d'avoir perdu du temps précieux pour envisager un 3e cycle ou une autre formation plus enrichissante.

Pourtant, j'ai des acquis réels en droit public et je me demande si je peux les valoriser. J'ai peur qu'une maîtrise suivie mais non validée ne pèse pas bien lourd sur un cv...

Voilà, je vous fais part de mes préoccupations du moment, désolé d'avoir été un peu long, mais j'avais cela sur la conscience et je voulais vous en faire profiter.

Bonne chance à tous Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **18/02/2006** à **14:29**

Ta situation est intéressante, surtout que tu n'as pas du être la seule personne dans ce cas, tous ceux qui ont passé septembre ont "perdu" un an à cause des profs non?
Une action en justice est peut-être envisageable? Aucun de tes courriers n'a reçu de réponse?
C'est vraiment étrange comme situation! Image not found or type unknown

Par **Pisistrate**, le **18/02/2006** à **14:30**

...

Par **pic**, le **18/02/2006** à **15:54**

[quote="Pisistrate":30ubmygx]Merci de nous en faire profiter
[img:30ubmygx]http://yelims2.free.fr/DoDo/Dodo20.gif[/img:30ubmygx]

Je pense que tu aurais dû aller jusqu'au bout de ta maîtrise en droit public, même si -comme tu sembles en avoir conscience- ca ne servait pas à grand chose.[/quote:30ubmygx]

Je voulais faire cette maîtrise de public pour pouvoir suivre les cours et les TD de droit de l'Urbanisme et je voulais tenter un 3e cycle en droit de l'urbanisme. Mes TD et options choisies auparavant (contrats spéciaux, baux, biens) auraient été complétées par les TD urbanisme afin d'envisager tous les aspects de la voie urbanisme. C'est un des rares cas en effet où faire une maîtrise de public et de privé se comprend.

Par **amélie**, le **18/02/2006** à **16:44**

Voilà le genre de comportement du corps professoral qui m'énerve au plus haut point... Ils avaient peut-être de bonnes raisons, mais prévenir ça coûte rien! Ni même répondre à une lettre...

Par **pic**, le **05/03/2006** à **00:17**

[quote="Yann":3jmmgqyi]Ta situation est intéressante, surtout que tu n'as pas du être la seule personne dans ce cas, tous ceux qui ont passé septembre ont "perdu" un an à cause des profs non?
[/quote:3jmmgqyi]

Je ne sais pas. J'étais le seul apparemment à attendre les professeurs ce jour là. Les autres avaient eu leur unité ou bien ne s'étaient pas présentés à l'épreuve. On était peu nombreux en effet à passer cet oral de contentieux administratif et de droit de la construction.

:?

Image not found or type unknown

Par **pic**, le **21/03/2006** à **10:05**

J'ai fait établir par le secrétariat de l'établissement un certificat d'assiduité pour ma dernière maîtrise. Je vais essayer de le faire valoir prochainement pour un 3e cycle.